

Avant de commencer vos travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme. Selon l'importance des travaux que vous prévoyez, il vous faudra déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Les règles relatives à l'urbanisme et ses autorisations inhérentes permettent de vérifier la conformité de vos travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Pour déposer en direct votre PC (Permis de Construire), votre DP (Déclaration Préalable) ou votre AT (Autorisation de Travaux), merci d'utiliser la plateforme Geosphere :

<https://paysdelor.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Fiches pratiques de service-public.fr

Impôt sur le revenu : déclaration et revenus à déclarer

Impôt sur le revenu : déclaration 2025 des revenus de 2024 – 18 mars 2025

Cette page est à jour au 16 février 2025. Elle prend en compte la loi du 14 février 2025 de finances pour 2025. Cependant, les formulaires, services en ligne et documents d'information ne sont pas encore disponibles pour la campagne 2025 de la déclaration des revenus de 2024 (qui s'ouvrira le 10 avril). Ils seront mis en ligne dès qu'ils seront disponibles.

Déclaration de revenus : mode d'emploi

Première déclaration

Déclaration annuelle

Changement de situation

Quotient familial selon les personnes à charge

Enfants mineurs

Enfants majeurs

Enfants handicapés

Personnes invalides

Quotient familial selon la situation personnelle

Personne seule

Personne vivant en concubinage

Couple marié ou pacsé

Parent isolé avec au moins 1 enfant

Personne veuve

Salaires et éléments du salaire

Revenus d'activité salariée

Avantages en nature

Frais professionnels : déduction forfaitaire ou frais réels

Indemnités de fin de contrat

Sommes perçues par les jeunes

Pensions, retraites et rentes imposables

Pensions de retraite

Pensions d'invalidité

Rentes viagères

Pension alimentaire perçue par un conjoint ou ex-conjoint

Pension alimentaire perçue par un enfant

Pension alimentaire perçue par un parent ou un grand-parent

Revenus fonciers et mobiliers

Revenus d'épargne et de placements

Plus-values sur valeurs mobilières

Plus-values immobilières

Revenus fonciers de location vide

Revenus d'une location meublée

Questions –

Réponses

- [Impôt sur le revenu – Qui est imposable ?](#)
- [Qu'est-ce que la résidence principale pour les impôts ?](#)
- [Comment déterminer son domicile fiscal ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Comment indiquer son changement d'adresse ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Qu'est-ce qu'un enfant à charge ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Quel quotient familial en cas de divorce ou séparation ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Quelle déclaration pour un couple en concubinage ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Les heures supplémentaires sont-elles imposées ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Comment sont imposées les indemnités d'arrêt de travail ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Comment est imposé le salaire d'un apprenti ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Que faut-il déclarer lors d'une formation professionnelle ?](#)
- [Impôt sur le revenu – L'allocation chômage ou de préretraite est-elle imposée ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Comment une assistante maternelle doit-elle déclarer ses revenus ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Comment un aidant familial doit-il déclarer ses revenus ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Faut-il déclarer l'épargne salariale ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Comment sont imposés les revenus d'un plan d'épargne en actions \(PEA\) ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Comment sont imposés les revenus d'un contrat d'assurance-vie ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Faut-il déclarer les aides sociales et les aides versées par l'employeur ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Faut-il déclarer les revenus d'une activité accessoire ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Faut-il déclarer les revenus du covoiturage ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Comment sont imposés les revenus exceptionnels ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Comment sont imposés les revenus différés ?](#)
- [Quels sont les impôts payés par un étranger en France ?](#)
- [Quelle est la date limite pour faire sa déclaration de revenus ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Comment corriger votre déclaration ?](#)
- [Impôt sur le revenu – Quelles sanctions en cas de déclaration en retard ?](#)
- [Quelles sanctions en cas d'erreur dans sa déclaration de revenus ?](#)
- [Quelles sanctions en cas de fraude fiscale ?](#)
- [Qui doit payer la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus ?](#)
- [Doit-on déclarer aux impôts un prêt d'argent entre particuliers ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Impôt sur le revenu : déductions, réductions et crédits d'impôt](#)
- [Impôt sur le revenu : calcul et paiement](#)
- [Saisir l'administration fiscale \(difficultés de paiement, réclamation...\)](#)

Pour en savoir plus

- [Site des impôts](#)
Source : Ministère chargé des finances
- [Brochure pratique 2024 – Déclaration des revenus de 2023](#)
Source : Ministère chargé des finances
- [Déclarez vos revenus en ligne](#)
Source : Ministère chargé des finances
- [Calendrier fiscal des particuliers](#)
Source : Ministère chargé des finances
- [Impôt sur le revenu : dépliants d'information](#)
Source : Ministère chargé des finances
- [Imposition des personnes vivant à l'étranger](#)
Source : Ministère chargé des finances

Où s'informer ?

- Pour des informations générales :
Service d'information des impôts
Par téléphone :
0809 401 401
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, hors jours fériés.
Service gratuit + prix appel
- Pour joindre le service local gestionnaire de votre dossier :
[Service en charge des impôts \(trésorerie, service des impôts...\)](#)
- Pour être aidé dans sa déclaration :
[France Services / Maison de services au public](#)

Services en ligne

- [Impôts : accéder à votre espace Particulier](#)
Téléservice
- [Simulateur de calcul pour 2025 : impôt sur les revenus de 2024](#)
Simulateur
- [Déclaration 2024 en ligne des revenus de 2023 \(espace Particulier\)](#)
Téléservice
- [Déclaration des revenus \(papier\)](#)
Formulaire
- [Déclaration 2024 des revenus 2023 – Réductions d'impôt et crédits d'impôt](#)
Formulaire
- [Déclaration 2024 complémentaire des revenus 2023](#)
Formulaire
- [Paiement de l'impôt en ligne](#)
Téléservice
- [Déclaration complémentaire des revenus des professions non salariées](#)
Formulaire
- [Déclaration des revenus fonciers](#)
Formulaire
- [Déclaration 2024 des revenus 2023 encaissés à l'étranger](#)
Formulaire
- [Déclaration 2024 des plus ou moins-values réalisées](#)
Formulaire
- [Déclaration 2024 des revenus 2023 – Départ à l'étranger ou retour en France](#)
Formulaire
- [Déclaration 2024 de plus-value sur les cessions de terrains à bâtir](#)
Formulaire
- [Déclaration 2023 de plus-value – Cessions de biens meubles ou de parts de sociétés à prépondérance immobilière](#)
Formulaire
- [Déclaration des plus ou moins-values réalisées \(non-résidents\)](#)
Formulaire
- [Déclaration des plus ou moins-values](#)
Formulaire
- [Déclaration des plus-values en report d'imposition](#)
Formulaire
- [Connaître la date limite pour transmettre votre déclaration de revenus](#)
Simulateur

**Plus
d'infos**



Services techniques: Urbanisme

Adresse : Hôtel de Ville
16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Reception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 12](#)

[mail](#)



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00